

Déclaration du maire Mike Savage – le 19 mars 2020

Désormais, nous ne tenons plus de séances d'information aux médias en personne, ce qui semble être une mesure prudente et conforme aux présentes directives qui entourent la distanciation sociale.

Je remercie donc les médias de leur collaboration, et je vous demande un peu de patience, puisque nous changeons de formule afin de recevoir les questions à distance.

Je tiens tout d'abord à exprimer ma reconnaissance envers Jacques, Erica, et toute l'équipe du personnel de la municipalité, qui continuent à nous apporter leur aide pour traverser cette période sans précédent.

Nous continuons aussi à nous efforcer de tenir l'équipe du Conseil au courant; nous nous fions sur ses membres pour transmettre les préoccupations auxquelles font face les résidents, les fournisseurs de services et les entreprises dans l'ensemble de nos collectivités.

Il y a peu de choses nouvelles à communiquer, le chef des services municipaux donnera plus de précisions.

Nous avons entendu diverses préoccupations au sujet des règles de stationnement, et je suis heureux que nous prenions aujourd'hui la décision de mettre fin à l'utilisation des parcomètres et à l'application des règles concernant les places de stationnement à durée limitée. Comme je l'ai mentionné, Jacques donnera plus de précisions.

Ce changement reflète le sentiment qui règne dans la collectivité, à savoir qu'il faut être plus souple, afin de répondre aux besoins en places de stationnement pour les gens qui peuvent être des travailleurs de la santé, des personnes qui choisissent de s'isoler, ou d'autres qui apportent un soutien aux résidents vulnérables.

Je me réjouis du nombre de personnes qui continuent à soulever des préoccupations au sujet des membres vulnérables de notre collectivité, notamment ceux qui sont aux prises avec l'itinérance ou la précarité de logement.

Nous travaillons en étroite collaboration avec nos collègues du gouvernement provincial, afin de trouver des possibilités de logement viables, qui répondront aux besoins en matière de sûreté, y compris celui de pouvoir s'isoler, s'il le faut. Je suis certain que nous reviendrons là-dessus à court terme.

Il est tout naturel de se faire du souci au sujet des finances personnelles et des frais d'exploitation des entreprises en ce moment. Nous élaborons des mesures d'aide dont Jacques vous fera part.

Je tiens aussi à souligner que je suis impressionné par le nombre et la diversité des initiatives communautaires qui ont vu le jour dans le but d'aider les aînés, les enfants, les personnes de santé plus faible ou celles qui ont des besoins en matière d'accessibilité, au cours d'une période qui s'annonce très difficile, mais cela ne me surprend pas.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont proposé des moyens pour tenir compagnie aux autres, répondre à leurs besoins vitaux, et nous rappeler que cette bienveillance et cette compassion devraient distinguer la réponse de Halifax.

Voici notre chef des services municipaux, Jacques Dubé, qui fera le point sur les opérations.

Notes d'allocution du chef des services municipaux, Jacques Dubé – le jeudi 19 mars 2020

Bonjour,

Je remercie instamment les résidents et les employés de leurs efforts soutenus en vue d'atténuer la propagation de la COVID-19.

La municipalité continue à adapter la prestation de certains services, mais je tiens à rappeler de nouveau à tout le monde qu'il n'y a aucune baisse de la sécurité publique.

Tous les services essentiels – y compris le 311, les services d'incendie et la police, sont pleinement opérationnels et respectent encore les directives et les précautions prônées par les représentants de la santé.

Nous apportons aujourd'hui quelques ajustements plus importants.

En cette période difficile, nous comprenons que certaines entreprises et certains résidents puissent subir des pressions liées aux taxes foncières.

La municipalité examine actuellement des solutions de rechange pour le paiement des taxes foncières exigibles au 30 avril 2020.

Soyons clairs, aucune décision n'a été prise jusqu'à maintenant.

Les décisions seront communiquées aux contribuables avant la date d'échéance, et viseront à répondre aux besoins des entreprises et des résidents.

Pour l'instant, nous allons nous abstenir de spéculer sur les possibilités qui sont à l'étude.

Je puis vous assurer qu'il s'agit d'une priorité pour la municipalité, et que nous informerons les contribuables dès qu'une décision aura été prise.

À partir de demain matin, les services de traversier de Halifax seront réduits à un service de 30 minutes sur les deux trajets.

Les usagers d'Access-a-Bus sont priés de limiter leurs demandes de services aux déplacements essentiels seulement, afin de se rendre à un rendez-vous chez le médecin, d'obtenir des services médicaux et des dialyses, et d'aller chercher leurs ordonnances.

Les résidents et les visiteurs qui se sentent malades sont priés d'éviter d'utiliser tous les services de transport en commun jusqu'à ce que leur état de santé soit revenu à la normale.

En ce qui concerne le stationnement, les frais indiqués aux horodateurs de la municipalité ont été supprimés, et HotSpot n'acceptera aucun paiement jusqu'à nouvel ordre.

Les règles de stationnement concernant les places à l'heure et les permis mensuels sont aussi suspendues pour le moment.

Nous continuerons à faire appliquer les permis résidentiels, mais si votre permis résidentiel a expiré récemment, vous ne recevrez pas de contravention.

Nous demandons encore aux résidents de tenir compte de la durée du stationnement dans l'ensemble de la municipalité.

Par suite de la fermeture de tous les centres de service à la clientèle, un service en ligne qui servira à recevoir les demandes de permis de construction est en cours d'élaboration, et nous prévoyons sa mise en œuvre dès le début de la semaine prochaine.

La date d'échéance des demandes présentées dans le cadre des programmes de subventions communautaires et du programme d'allègement fiscal à l'intention des organismes sans but lucratif a été reportée au 15 mai.

Comme nous continuons à le rappeler aux employés, aucun changement n'est apporté à la paie des employés municipaux. Les paiements aux fournisseurs se poursuivront, de même que les appels d'offres.

Vous pourrez vous tenir au courant de toutes les mises à jour présentées par la municipalité sur notre site Web, au halifax.ca/coronavirus.

Je tiens encore à vous remercier de vos efforts visant à réduire la propagation de la COVID-19.

Je cède maintenant la parole à la chef adjointe, Erica Fleck.

Observations de la chef adjointe, Erica Fleck

Notre centre des opérations d'urgence continuera à mener ses activités et à s'adapter quotidiennement, à mesure que des problèmes se poseront.

Notre équipe de la haute direction règle les problèmes quotidiennement.

Nous nous efforçons actuellement de coordonner le travail à l'intention des bénévoles et des personnes qui doivent recevoir des livraisons, et ainsi de suite. Nous aurons de plus amples renseignements là-dessus lundi prochain.

Nous avons aussi élaboré une fiche d'information communautaire, que nous distribuerons et afficherons sur la porte des bibliothèques et des centres récréatifs, entre autres, à l'intention de nos citoyens qui n'ont pas facilement accès à Internet tous les jours.

Encore une fois, nous vous encourageons à veiller sur vos voisins, vos amis et les membres de votre famille, car l'isolement peut engendrer un sentiment de solitude, et nous devons nous assurer que le bien-être de chaque personne fait l'objet d'une surveillance.